CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88213** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 517 604 393

Siret : 517 604 393 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4408507

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5389160404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5389160404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : ECOVALIS TROYES

12 RUE AMEDEE BOLLEE
10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE

Téléphone : 03 25 81 72 55 **Fax :**

Portable : 06 47 13 11 66

Responsabilité légale :
MAT & WATT (979 907 938) / BERTOLO ANTHONY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / BERTOLO ANTHONY GÉRANT

Site Internet : http://www.ecovalis.fr

E-mail : contact@ecovalis.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 249 448 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur		24/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		01/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E88213** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE **25/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2009
Forme juridique : SARL
Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 517 604 393

Siret : **517 604 393 00028**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 4408507

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5389160404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5389160404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **ECOVALIS TROYES**

12 RUE AMEDEE BOLLEE
10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE

Téléphone : 03 25 81 72 55 **Fax :**
Portable : 06 47 13 11 66

Site Internet : http://www.ecovalis.fr
E-mail : contact@ecovalis.fr

Responsabilité légale :
MAT & WATT (979 907 938) / BERTOLO ANTHONY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / BERTOLO ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/09/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	24/09/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.